

RAPPORT ALR2 DU MARDI 23/07/2024

ARRIVEE :	04-06-16-11-09	
NON PARTANT :	NEANT	
CAGNOTTE QUINTE +	2 032 500 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	34 500	57
DESORDRE TIERCE	5 500	346
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	233 000	8
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	780 500	2
BONUS 4	52 000	31
BONUS 4 + NON-PARTANT	0	0
MASSE PARTAGEE	8 906 500	
COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	4 500	124
COUPLE PLACE A	1 500	116
COUPLE PLACE B	7 000	27
COUPLE PLACE C	2 500	77
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	0	0
MULTI 5	0	0
MULTI 6	94 000	19
MULTI 7	40 500	26
P SIMPLE GAGNANT	1 500	10
P SIMPLE PLACE A	500	9
P SIMPLE PLACE B	500	44
P SIMPLE PLACE C	1 500	5
MASSE PARTAGEE	4 001 500	

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.

(Article 23 de la Loi No 2004-07 des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
12 908 000